



ALPES MARITIMES



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Cagnes-Sur-Mer le : 25 août 2020

Groupelement Fonctionnel Prévision
N° Acropolis 239867
N/Réf :
Affaire suivie par : *Cne Sandra Giuglaris*
☎ : 04.93.22.73.26
Courriel : sandra.giuglaris@sdis06.fr

Le Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours
des Alpes-Maritimes

à

Monsieur le Sous-Préfet Nice-montagne
Direction Départementale des Territoires
et de la Mer
Pôle risques.

OBJET : Avis projet d'élaboration du PPRI Antibes
Réf. Votre courrier N° 2853 en date du 03 août 2020

Dans le cadre du projet d'élaboration du Plan de Prévention des Risques Inondations de la commune d'Antibes, vous avez sollicité l'avis des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

Le présent document ayant une vocation réglementaire visant à appliquer les nouvelles mesures en matière de construction et aménagements, afin de diminuer les risques et les conséquences des inondations, mes services n'ont pas de remarque particulière à apporter sur un plan opérationnel.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Pour le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours et par délégation
Le Chef du Groupelement Fonctionnel Prévision


Lieutenant-Colonel Vincent FRANCO

Copie : madame la Sous-Préfète de Grasse